

Perspective

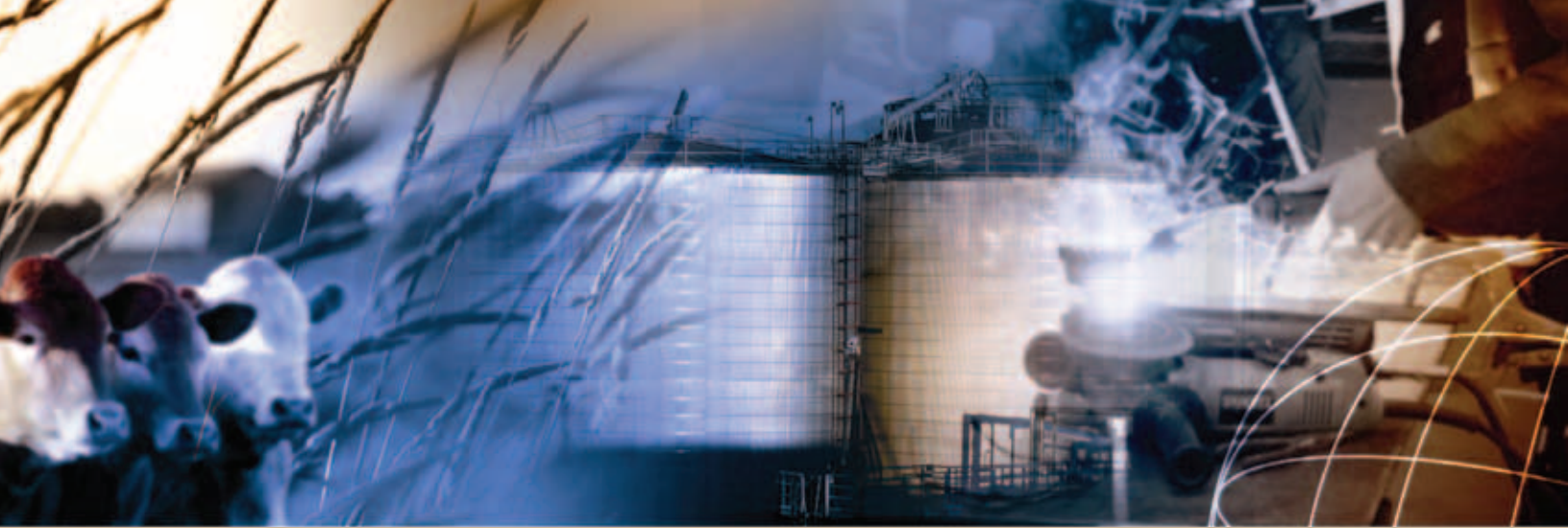
REVUE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Volume 21 / Automne 2011

SPÉCIAL COOPÉRATISME ET ÉCONOMIE SOCIALE

**Le milieu coopératif et mutualiste,
une force indéniable de l'économie sociale**

L'économie sociale se conjugue au pluriel



MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS



Vice-présidence Études économiques
Tél. : 418 835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 2450
Télécopieur : 418 835-3705
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com
Internet : www.desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles **M** et **G** pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

MISE EN GARDE : Les opinions ou prévisions figurant dans ce document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas les opinions de toute autre personne ou la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Cette publication est fondée sur l'information disponible en date du 12 octobre 2011.

COLLABORATEURS PRINCIPAUX

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef
514 281-2336
francois.dupuis@desjardins.com

Yves St-Maurice
Directeur principal et économiste en chef adjoint
514 281-7009
yves.st-maurice@desjardins.com

Joëlle Noreau
Économiste principale
Responsable du document
418 835-8444, poste 3764
joelle.noreau@desjardins.com

Hélène Bégin
Économiste principale
418 835-8444, poste 2850
helene.begin@desjardins.com

Benoit P. Durocher
Économiste principal
514 281-2307
benoit.durocher@desjardins.com

Chantal Routhier
Économiste
418 835-8444, poste 3683
chantal.routhier@desjardins.com

AUTRES COLLABORATEURS

Danielle Proulx
Commis spécialisée à l'édition

Édith Laferrière
Relecture

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL <i>Le coopératisme et l'économie sociale sont là pour durer</i>	3
LE POINT SUR L'ÉCONOMIE <i>Le Québec et l'Ontario connaîtront une croissance modeste en 2011 et 2012</i>	4
COOPÉRATISME ET ÉCONOMIE SOCIALE <i>Le milieu coopératif et mutualiste, une force indéfectible de l'économie sociale</i>	5
COOPÉRATISME ET ÉCONOMIE SOCIALE <i>L'économie sociale se conjugue au pluriel</i>	11
VITRINE INTERPROVINCIALE <i>Le secteur coopératif est bien vivant d'un océan à l'autre</i>	17



ÉDITORIAL

Le coopératisme et l'économie sociale sont là pour durer

Tenter de décrire l'économie sociale sans omettre un groupe ou une activité est un exercice périlleux. En fait, il est plus facile d'en faire une image. On pourrait la comparer au mortier dans une construction : indissociable du reste et agissant pour souder et solidifier. En d'autres mots, on dit souvent que les entreprises de l'économie sociale agissent en complément du secteur privé et de l'État. Le milieu coopératif et mutualiste participe activement à l'économie sociale. Il est également celui sur lequel on détient le plus d'informations. Il est généralement reconnu pour sa forte présence au Québec et il compte de nombreux fleurons qui se classent parmi les coopératives les plus importantes au Canada.

L'économie sociale n'a rien d'une nouveauté. Ses premiers balbutiements remontent aussi loin que dans la Babylonie. Cependant, ses véritables racines datent de l'époque de la révolution industrielle en Europe. Au Québec, elle est présente depuis plus de 100 ans. C'est plutôt l'attention qu'on lui accorde et la reconnaissance de son importance qui sont inédites et qui lui confèrent un caractère novateur.

La formule coopérative appuie sa popularité notamment sur sa vigueur. À titre d'exemple, la création d'emplois des coopératives non financières a été plus rapide que celle de l'ensemble de l'économie québécoise durant la période de 2004 à 2008. On a observé que le taux de survie des coopératives était nettement supérieur à celui des entreprises privées en général et cela se vérifiait depuis plus d'une décennie. L'Organisation internationale du Travail a, de son côté, enquêté sur la résilience des entreprises coopératives en temps de récession et ses conclusions vont dans le même sens. Si les temps durs sont propices à l'éclosion des coopératives, ils leur permettent également de prouver leur robustesse puisque ces dernières ont mieux résisté que l'ensemble des entreprises de type traditionnel lorsque l'économie mondiale a fléchi en 2008 et en 2009.

Il est vrai que le Québec compte le plus grand nombre de coopératives non financières et financières au Canada, mais il n'a pas l'apanage exclusif de la formule. L'Ouest canadien et l'Est canadien sont aussi des terrains fertiles à cette forme d'entrepreneuriat, et ce, depuis longtemps. En 2008, la Saskatchewan comptait la plus forte concentration d'entreprises coopératives non financières par habitant, alors que l'Île-du-Prince-Édouard se classait en tête pour les coopératives financières.

En fait, le succès des coopératives et des entreprises de l'économie sociale en général repose notamment sur le fait qu'elles sont branchées sur les besoins de milieux dont elles sont issues, qu'elles travaillent en réseau et que la solidarité les oblige à gérer différemment. C'est une forme d'organisation crédible et qui a fait ses preuves.

Il est complexe de définir les contours de l'économie sociale. Le monde associatif a une contribution réelle, dont il est très difficile de chiffrer la présence. Toutefois, les recherches effectuées ces dernières années ont permis de mettre en évidence qu'il pouvait y avoir création de richesse sans que le niveau de l'emploi soit immédiatement haussé. Reste à savoir comment mesurer cet apport à l'économie générale.

Entre-temps, certains se sont attelés à la tâche de chiffrer la part de l'économie sociale dans le PIB. On constate que les évaluations divergent en fonction des objectifs poursuivis. Dans les faits, il n'y a pas de mesure officielle pour le Québec : elle reste à faire. Dans l'intervalle, beaucoup de chiffres sont mentionnés sur la place publique : la vérité est-elle plus près de 5 ou de 10 % du PIB total ? Les approximations convergent majoritairement vers 6 à 7 %, dans la mesure où elles incluent le secteur coopératif. Il s'agit cependant de données qui devront être confirmées. Chiffres ou pas, l'économie sociale garde toute sa pertinence dans l'économie québécoise et elle fait la démonstration, année après année, qu'elle demeure une option crédible et viable.

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

LE POINT SUR L'ÉCONOMIE

Le Québec et l'Ontario connaîtront une croissance modeste en 2011 et 2012

Au Québec, la situation financière favorable des entreprises et les récents gains au chapitre de l'emploi permettront à l'économie d'affronter les vents contraires qui balaient actuellement l'Amérique du Nord. La hausse moins soutenue de l'Indice précurseur Desjardins (IPD) signale que la croissance économique sera relativement faible (graphique 1), mais positive, en seconde moitié de 2011.

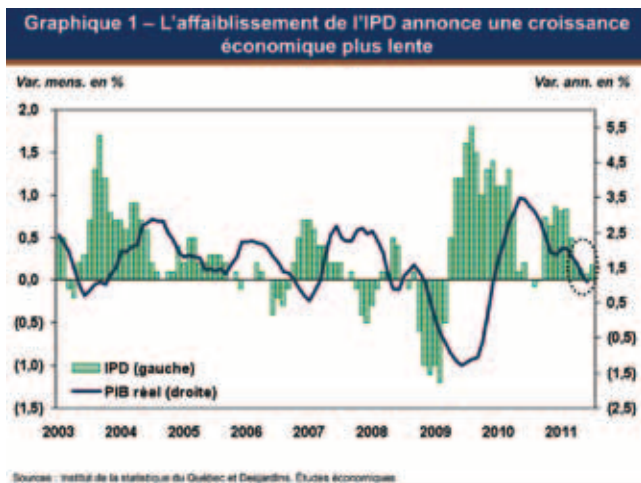
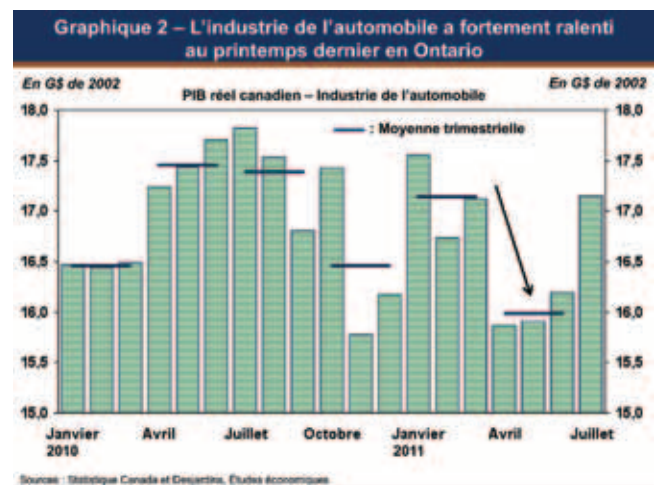
L'apport des ménages sera toutefois modeste cette année et l'an prochain. La confiance des ménages, qui a plongé en août à la suite de la crise des dettes souveraines en Europe et de l'imbroglio des finances publiques aux États-Unis, est toutefois sous haute surveillance. Si de nouvelles secousses ébranlent les marchés boursiers et que la confiance des Québécois fléchit davantage, les dépenses de consommation ainsi que le secteur résidentiel pourraient s'en ressentir. Le report des hausses de taux d'intérêt, attribuable à l'évolution récente des marchés financiers, donnera cependant un certain répit aux ménages. Cela devrait permettre d'atténuer, du moins à court terme, le risque associé à l'endettement.

L'emploi constitue jusqu'à maintenant un point d'appui solide, puisqu'environ 140 000 travailleurs se sont ajoutés depuis le creux de la récession de 2008-2009. Même si un certain plafonnement de l'emploi survient au cours des prochains mois en raison du manque de vigueur de l'économie du Québec, la situation restera relativement saine.

La remontée des investissements des entreprises constitue un point d'ancrage au cycle économique actuel. Étant donné le manque de tonus de l'économie américaine, qui se reflète entre autres par un indice ISM manufacturier près du seuil

de croissance, il ne faut pas s'attendre à une amélioration décisive des exportations québécoises. Si l'ISM fléchit de façon importante sous le niveau de 50, une nouvelle chute des expéditions internationales pourrait même survenir. Cette hypothèse n'est pas retenue dans notre scénario de base. Les exportations du Québec demeureront pratiquement stables cette année.

Les perspectives économiques de l'Ontario se sont nettement détériorées depuis le printemps. L'Ontario a été particulièrement touché par les difficultés du secteur de la fabrication, notamment au sein de l'industrie de l'automobile en raison des problèmes temporaires associés aux catastrophes au Japon.



Certains signes laissent toutefois croire que la situation est graduellement en cours d'amélioration dans l'industrie automobile.

L'année 2011 pourrait se solder par une croissance du PIB réel ontarien un peu plus modeste que le gain répertorié l'an dernier.

Hélène Bégin
Économiste principale

Benoît P. Durocher
Économiste principal

COOPÉRATISME ET ÉCONOMIE SOCIALE

Le milieu coopératif et mutualiste, une force indéniable de l'économie sociale

Si une majorité de Québécois font affaire et sont propriétaires d'entreprises de l'économie sociale, il leur est difficile d'avoir une idée claire de ce que recoupe cette réalité. De façon très simple, on peut dire que cette dernière regroupe des entités à propriété collective et qui ont un but social. De nombreuses entreprises apportent leur soutien à l'économie sociale et viennent en appui à tout le secteur associatif. C'est le cas notamment des coopératives et des mutuelles. Ce premier dossier permettra de saisir les contours du milieu coopératif, d'estimer la part qu'il occupe dans l'économie québécoise et d'identifier les atouts dont il dispose. Une fois que ce « noyau dur » aura été évalué, il sera alors possible de tenter de mesurer la place occupée par l'économie sociale et ce sera l'objet du second dossier de Perspective.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF, UN SECTEUR QUI EN IMPOSE...

Le mouvement coopératif peut prétendre traverser les siècles puisqu'il compte plus de 100 ans de longévité et de prospérité au Québec. Selon les données répertoriées par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) rapportées par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, son portrait se présente comme suit à la fin des années 2000 : 3 300 entreprises coopératives et mutuelles, 8,8 millions de membres (particuliers et entreprises qui peuvent être membres de plus d'une coopérative), 90 000 emplois, 22 G\$ de chiffre d'affaires et autour de 160 G\$ d'actif à la fin de 2010. En fait, on estime à 70 % la proportion de Québécois qui sont membres d'une coopérative.

Les figures de proue du milieu coopératif au Québec sont le Mouvement Desjardins, premier employeur privé qui œuvre dans le secteur financier et la Coop fédérée. Cette dernière occupe le cinquième rang des employeurs privés et est la plus grande entreprise agroalimentaire. On associe souvent les coopératives au secteur financier et à l'assurance toutefois, le coopératisme couvre de très nombreux secteurs d'activité.

LES COOPÉRATIVES NON FINANCIÈRES, UNE FORCE MONTANTE

Le MDEIE tient annuellement une compilation des entreprises coopératives au Québec. De cette manière, il est possible

**Tableau 2 –
Coopératives non financières
Portrait par catégorie en 2008**

	Nombre de coopératives	Importance relative des coopératives déclarantes
Consommateurs	1 514	65,3 %
Producteurs	295	12,7 %
Solidarité*	253	10,9 %
Travailleurs	183	8,0 %
Travailleurs actionnaires	54	2,3 %
Regroupements	19	0,8 %

* : voir encadré
Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, avril 2011

d'en suivre l'évolution. Ainsi, on estimait à 2 792 le nombre de coopératives non financières actives au 31 décembre 2010. Toutefois, l'information plus détaillée date de 2008 et elle provient d'une enquête réalisée par le Ministère. Sur cette base, on répertorie alors 2 320 coopératives non financières qui ont répondu et que l'on appelle alors « déclarantes ».

Cette compilation est révélatrice : elle montre que le taux de croissance du nombre de coopératives non financières au Québec a été de 2,4 % pour la période de 2004 à 2008 (tableau 1).

L'actif a progressé de 30,6 %, l'avoir de 37,6 % et l'emploi de 15,9 %. Durant cette même période, le nombre de travailleurs au Québec dans le total de l'économie a augmenté de 5,6 %. Le secteur des coopératives non financières embauchait pratiquement 44 000 personnes en 2008. Bref, ce secteur du mouvement coopératif a pris du muscle durant les dernières années.

Tableau 1 – Évolution des coopératives non financières par catégorie au Québec

Données	2004	2008	Variation 2004-2008
Nombre de coop. déclarantes	2 266	2 320	2,4 %
Total de l'actif (\$)	4 183 301 615	5 463 443 521	30,6 %
Total de l'avoir (\$)	1 537 531 804	2 108 846 265	37,2 %
Chiffre d'affaires et autres revenus (\$)	8 435 339 029	10 894 593 262	29,2 %
Trop-perçus de l'exercice (\$)	88 985 230	142 626 964	60,3 %
Nombre de membres	981 475	1 168 063	19,0 %
Nombre d'emplois	37 855	43 891	15,9 %

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Direction des coopératives, 2011

On compte six grandes catégories de coopératives (tableau 2 à la page 5). En 2008, le plus grand nombre se concentrait du côté des coopératives de consommateurs : 1 514 entreprises, soit 65,3 % du total. Il était suivi d'un deuxième peloton, soit les coopératives de producteurs (12,7 % du total), 253 de solidarité (voir encadré), soit 10,9 % et 183 de travailleurs. Les coopératives de travailleurs actionnaires sont nettement moins nombreuses (54, soit 2,3 %) et les autres (19) étaient également en très petit nombre. Fait à noter, durant la période de 2004 à 2008, on a observé une légère diminution de tous les types de coopératives, à l'exception des coopératives de solidarité qui sont en plein essor et dont le nombre est passé de 141 à 253.

On devine que la crise forestière a eu un effet négatif sur le nombre de coopératives de travailleurs et de travailleurs actionnaires, décimant ainsi leurs rangs. Mais attribuer leur recul à ce seul secteur serait réducteur puisque le secteur manufacturier, qui compte des coopératives de travailleurs a largement écopé au Québec depuis 2004. L'appréciation rapide du dollar canadien, la concurrence asiatique et l'atrophie du secteur manufacturier aux États-Unis, qui est le principal marché d'exportation sur les marchés internationaux, ont eu raison de nombreuses entreprises manufacturières, coopératives ou non, de ce côté-ci de la frontière.

LES COOPÉRATIVES NON FINANCIÈRES ET LES RÉGIONS

La fibre coopérative est bien vivante dans toutes les régions, tant urbaines que rurales. En 2008, sur l'Île de Montréal qui représente la région administrative du même nom, on comptait 647 coopératives, soit 27,9 % du total québécois. Une progression de 3,5 % a été observée de 2004 à 2008. Dans la Capitale-Nationale, la situation était stable durant la même période avec environ 300 entreprises coopératives alors que la Montérégie connaissait une hausse de 4,2 % pour atteindre 233 entités en 2008. De son côté, l'Estrie a enregistré une augmentation de 5,8 %, pour se chiffrer à 128.

Toutefois, les régions du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont la vitalité est liée de plus près aux activités forestières, ont connu des baisses respectives de 5,3 % et de 2,4 %. Il ne faut pas cependant attribuer toutes les fermetures au secteur forestier comme il a été évoqué précédemment. Dans le Nord-du-Québec, le nombre de coopératives non financières a fluctué, passant de 19 à 15, ce qui représente une baisse de 21,1 %. Toutefois, en raison de l'activité économique effervescente et des travaux miniers et d'infrastructures (routes, aéroports, bâtiments, etc.) qui se multiplient au nord du 49^e parallèle, on pourrait voir ce chiffre varier positivement.

L'HABITATION DOMINE S'IL S'AGIT DU NOMBRE

Lorsque l'on pose un regard en fonction des 23 secteurs d'activité économique où est présent le mouvement coo-

LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Ce type de coopérative se caractérise par la diversification de ses membres et par son ouverture au partenariat. Elle regroupe à la fois comme membres :

- des utilisateurs des services offerts par la coopérative ;
- des travailleurs engagés par celle-ci.

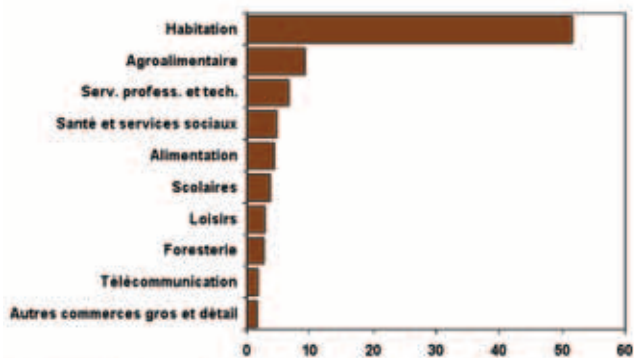
Peut être également membre de soutien, toute personne physique ou morale qui poursuit les mêmes objectifs économiques et sociaux que la coopérative.

On trouve ces coopératives particulièrement dans les services à domicile, les arts et la culture, les services sociaux, le domaine récréotouristique et les services divers.

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

pératif hors des activités financières, on remarque que les coopératives d'habitation dominent largement avec 51,6 % du total en 2008. Ce pourcentage était de 57,3 % en 2004, ce qui permet de constater une certaine diversification dans le temps. Celle-ci n'est pas le fruit du hasard : il y a une réelle volonté gouvernementale d'accroître le nombre de secteurs où œuvrent les entreprises coopératives. L'agroalimentaire constitue le deuxième groupe en importance avec 212 entités, soit 9,6 %. Le graphique 3 permet d'illustrer la diversité des secteurs en présence.

Graphique 3 – Coopératives non financières – Répartition du nombre de coopératives au Québec : l'habitation domine - 2008

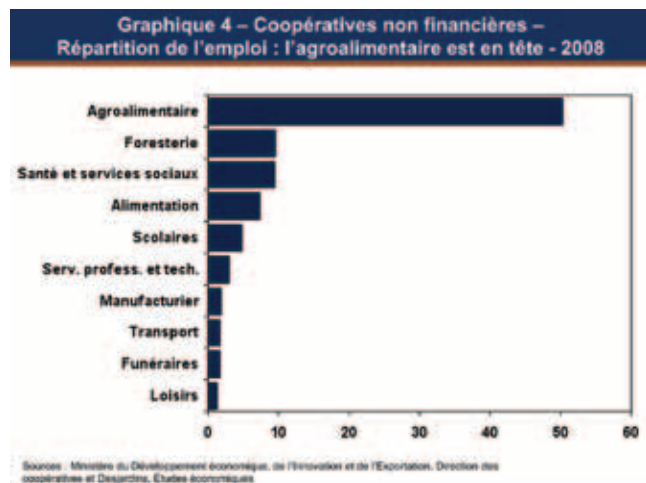


Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Direction des coopératives et Desjardins, Études économiques

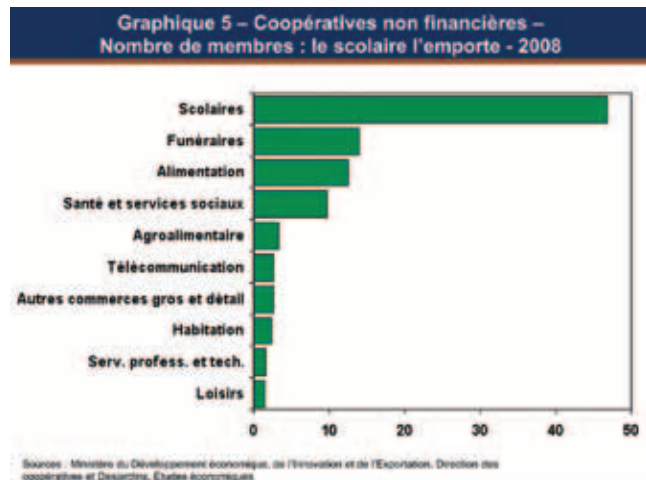
Toutefois, un regard sur un horizon plus vaste, soit de 1994 à 2008, permet de voir où le dynamisme a été le plus grand. Ainsi, le secteur de la santé et des services sociaux a progressé de 390 %, passant de 22 à 108 coopératives. La santé étant au cœur des préoccupations des Québécois, on ne peut s'étonner d'avoir vu progresser le nombre d'entités coopératives dans ce domaine. Durant cette même période, la diminution la plus

forte, en pourcentage, s'est produite dans les services publics, le nombre d'entreprises coopératives étant passé de 31 à 20 alors qu'en parallèle on observait une hausse du nombre d'employés. Ces coopératives concernent principalement les services d'aqueduc et d'égout dont un certain nombre ont été reprises par les municipalités, ce qui a amené la liquidation de ces dernières. Cependant, ce secteur est dynamique et de nouvelles coopératives ont vu le jour ces dernières années.

Un bref coup d'œil par secteur permet aussi de dégager quelques constats. Lorsque l'on s'intéresse aux coopératives par le prisme de l'emploi, on constate que le secteur agroalimentaire était en tête, en 2008, avec environ 50 % de l'emploi (graphique 4). Il était suivi ex aequo par la foresterie (9,6 %) et la santé et les services sociaux (9,5 %). L'autre secteur d'importance (7,3 % de l'emploi dans les coopératives non financières) était l'alimentation.

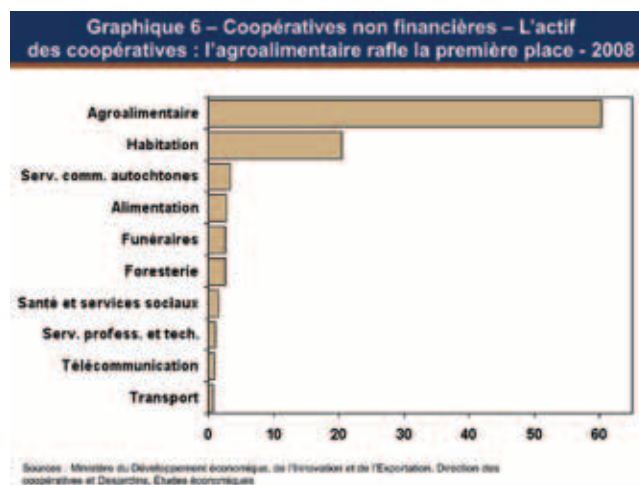


Si le regard porte sur les membres, on constate que les coopératives scolaires (papeterie, matériel informatique, librairies, cafés, etc.) comptent le plus grand nombre d'adhérents



(graphique 5). Elles accaparent, à elles seules, 46,8 % du membership, suivies par les coopératives funéraires (13,9 %) et celles d'alimentation (12,5 %).

Enfin, si l'analyse se fait par le biais de l'actif, le champion toutes catégories est le secteur agroalimentaire. À lui seul, il accapare 60,3 % des actifs des coopératives non financières (graphique 6). En raison des immobilisations énormes que nécessite l'approvisionnement des fermes et la transformation alimentaire, on comprend aisément que ce secteur se retrouve en tête. En fait, près de 50 % de ce l'on trouve dans l'assiette des Québécois a été transformé dans une coopérative. Ce secteur est suivi par les coopératives d'habitation pour des raisons qui sont évidentes. De même, si l'on considère le chiffre d'affaires, c'est l'agroalimentaire qui est en tête avec 82,5 % du total des coopératives non financières.



Ce court portrait permet de voir que le secteur des coopératives non financières est dynamique et se diversifie dans le temps. Il n'a pas la prétention d'être complet puisqu'une part des coopératives québécoises a échappé à l'analyse en ne répondant pas à l'enquête du MDEIE. Toutefois, la forte proportion de répondants permet d'observer que la progression des coopératives de santé et de services sociaux est un exemple de l'adaptation de la formule coopérative aux besoins changeants de la population.

LES COOPÉRATIVES FINANCIÈRES, DES DOYENNES DU MODÈLE COOPÉRATIF

Nombre de coopératives non financières ont un âge respectable. Il faut noter que certaines du secteur financier, dont le Mouvement Desjardins sont des centenaires. De façon générale, l'industrie financière coopérative et mutuelle est bien connue du public. Les principales, outre le Mouvement Desjardins, sont le Groupe Promutuel, SSQ, Groupe financier, La Capitale, mutuelle de l'administration publique, L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance, La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance vie et l'Entraide Assurance. Il

Tableau 3 – Portrait statistique du Mouvement coopératif québécois – Décembre 2010

	Nombre de coopératives	Actif en M\$	Membres	Emplois
Mouvement Desjardins au Québec (décembre 2010)	430	160 000*	Plus de 5 millions de membres au Québec	39 786
Mutuelles d'assurance (décembre 2010)	38	2 900	nd	nd
Coopératives non financières - déclarantes (décembre 2010)	2 320	5 463	1 168 000	43 891

* : Montant estimé à partir du rapport annuel 2010 de Desjardins. nd : non disponible

Sources : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Autorité des marchés financiers et Desjardins, Études économiques

faut noter que les caisses Desjardins sont régies par la Loi sur les coopératives de services financiers et que les mutuelles d'assurance sont régies par la Loi sur les assurances. Le tableau 3 permet d'avoir un aperçu de l'importance relative de chacune des grandes composantes du secteur coopératif au Québec. Le Mouvement Desjardins comptait, à lui seul, un actif d'environ 160 G\$, au Québec, à la fin de 2010, et un fort pourcentage de la main-d'œuvre.

QUELLE EST LA PLACE OCCUPÉE DANS L'ÉCONOMIE ?

Comment mesurer l'importance du secteur coopératif dans l'économie québécoise? Difficilement, pourrait-on dire à priori. Mais, il est possible de faire une approximation. La base de la réflexion repose sur l'étude d'impact réalisée sur l'apport économique du Mouvement Desjardins au Québec pour l'année 2007¹. En utilisant le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec, on a estimé à 1,84 % la part du PIB québécois qui lui était attribuable cette même année.

Compte tenu du pourcentage qu'occupe l'industrie financière coopérative et mutuelle dans les revenus totaux des coopératives au Québec (un peu plus de 55 %) ou encore, sous l'angle des actifs, on peut présumer que le secteur coopératif au Québec a une part qui pourrait avoisiner 3 % du PIB, ce qui est moindre que le 10 % souvent évoqué dans l'espace public, qui correspond aux évaluations faites pour l'ensemble de l'économie sociale, en France notamment.

Toutefois, certains allégueront que ce calcul ne prend pas en compte le travail bénévole fait par les administrateurs des coopératives et par un certain pourcentage de leurs membres, ce qui est vrai. Par ailleurs, le calcul du PIB réalisé par l'ISQ, qui constitue le barème de comparaison, ne prend pas en compte lui non plus le travail des bénévoles qu'il soit fait dans le secteur culturel (musées, expositions, orchestres, etc.), de la santé (hôpitaux, centres hospitaliers de longue durée, etc.), caritatif (fondations de tous ordres), scolaire (bibliothèques, spectacles, etc.), politique (campagnes électorales, congrès, etc.) ou des loisirs (sport, mouvements de jeunes, etc.) pour ne nommer que ces sphères d'activité. Par contre, des estimations de la valeur de ce travail bénévole sont faites au niveau

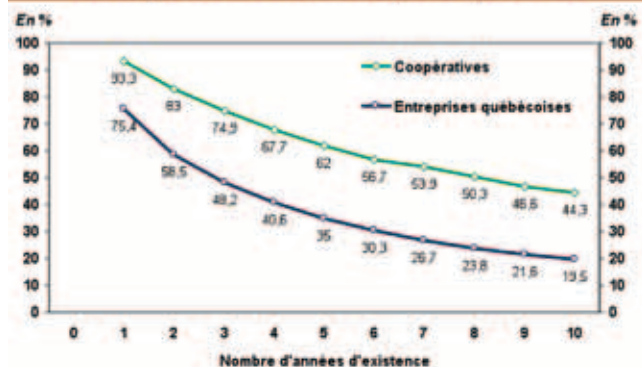
canadien par Statistique Canada par l'intermédiaire de ce qui est appelé les « comptes satellites ». Il en sera question dans le second dossier de Perspective.

LE TAUX DE SURVIE, UNE DES FORCES DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

La robustesse des coopératives face aux aléas de l'économie trouve un écho dans leur taux de survie. La dernière étude, réalisée par le MDEIE², remonte à 2008 et vient confirmer les résultats de celle produite en 1999. En fait, on pourrait dire que « le secteur coopératif, c'est du solide » si l'on voulait plastronner un peu.

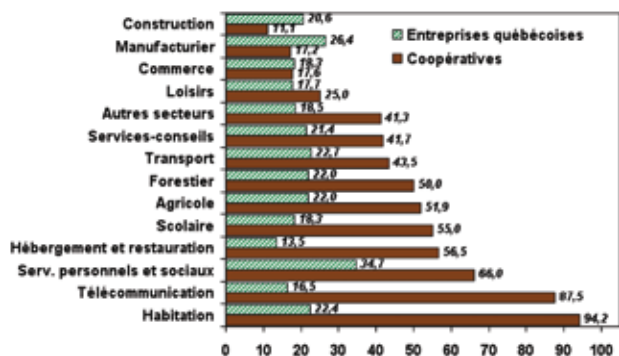
En 2008, l'étude révèle que les taux de survie des coopératives se sont maintenus à un niveau élevé, soit à 62 % après cinq ans et à 44 % après dix ans. Ces résultats se comparent plus qu'avantageusement à ceux des entreprises québécoises en général (graphique 7). En fait, peu importe le nombre d'années où les entités coopératives sont actives, elles ont un taux de survie supérieur d'année en année et ces résultats se vérifient sur un horizon de 10 ans. L'écart se creuse surtout au cours des cinq premières années. Par ailleurs, ces résultats sont d'autant plus impressionnants que le rythme de création des nouvelles coopératives a été de 53 % plus élevé dans l'étude que par rapport au début des années 1990.

Graphique 7 – Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises



Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Direction des coopératives, Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec.

Graphique 8 – Taux de survie après 10 ans – Comparaison selon les principaux secteurs économiques - 2008



Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Direction des coopératives, Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec

On serait tenté de croire que le taux de survie des entreprises coopératives est élevé en raison des domaines d'activité où il œuvre. Cette assertion ne résiste pas à l'analyse. Parmi les 14 catégories identifiées par la MDEIE, les coopératives ont un taux de survie, après dix ans, supérieur aux entreprises québécoises dans 11 secteurs sur 14 (graphique 8). On note même que pour 8 secteurs sur 14, le taux de survie est deux fois plus élevé dans le coopératif. Les trois secteurs dont le taux est inférieur à la moyenne des entreprises québécoises sont la construction, le manufacturier et le commerce.

LE SUCCÈS DES COOPÉRATIVES : UNE QUESTION DE GOUVERNANCE ?

Dans son étude, le MDEIE évoque « sept grands facteurs » qui permettent de mieux expliquer le taux élevé de survie des coopératives au Québec. Quatre d'entre eux réfèrent à ce qu'il appelle la « spécificité de la formule coopérative elle-même ». Ces éléments se déclinent de la façon suivante : la finalité particulière de l'entreprise coopérative qui privilégie les services aux membres plutôt que le rendement sur le capital, ce qui induit des décisions d'affaires différentes. Le rôle central du membre qui a une double identité, celle d'investisseur et d'utilisateur (client) de la coopérative fait une différence. La gestion démocratique oblige à une reddition de comptes régulière aux membres et une gouvernance plus ouverte. Enfin, la présence d'un groupe de promoteurs, puisque la naissance d'une coopérative est d'abord l'initiative d'un ensemble de personnes, et l'ancrage dans le milieu sont des atouts dans le taux de survie.

Trois facteurs de succès sont associés à l'historique et à l'environnement d'affaires des coopératives. Le premier est la forte représentation des entités coopératives dans des secteurs économiques de base, associés de près aux besoins des personnes que ce soit : l'agroalimentaire, la forêt, les services à domicile, les services funéraires ou l'école pour ne nommer que ceux-là. Le fonctionnement en réseaux régionaux et sectoriels pour une majorité de coopératives est également

un facteur de succès. En dernier lieu, le MDEIE évoque le soutien d'organismes de premier et de deuxième niveaux (en d'autres mots, de parrainage) qui favorise l'encadrement des projets de démarrage ou en développement et la présence d'outils financiers et fiscaux adaptés à la formule coopérative.

Tous ces facteurs mettent en lumière un élément fondamental de la formule coopérative : la solidarité. Elle s'observe tant dans la mise au monde de l'entreprise que dans la gestion et l'adaptation des outils financiers.

LA RÉCESSION OU L'ÉPREUVE DU FEU

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a procédé à une étude en 2009 sur la résilience des entreprises coopératives en période de crise³. Il en ressort que durant et après la toute dernière récession, les entreprises coopératives ont fait preuve d'une très grande résistance.

D'entrée de jeu, l'Organisation rappelle que les crises sont propices à l'éclosion des coopératives. Que ce soit dans les années 1840 en Angleterre, 1860 en Allemagne, 1900 au Québec ou 1930 aux États-Unis, les conditions économiques éprouvantes renforcent généralement le réflexe coopératif et la toute récente récession de la fin de la décennie 2000 ne fait pas exception.

La première conclusion à laquelle arrive l'OIT est que, du côté financier et de l'emploi, les banques d'épargne, les coopératives et les Credit Union ont mieux résisté à la crise financière que les banques du secteur privé. On donne pour exemple le Canada et les États-Unis où le gel de crédit observé dans les grandes banques n'a pas trouvé le même écho dans le mouvement coopératif. Les données pour les États-Unis (tableau 4), permettent d'illustrer le phénomène, alors que le volume des prêts a augmenté de 6,7 % en 2008 dans le secteur financier coopératif, tandis qu'il a quelque peu diminué du côté des institutions privées.

Tableau 4 – Situation du crédit aux États-Unis durant la crise financière en 2007 et en 2008

Institutions	Prêts en cours		Variation	
	2007 G\$ US	2008 G\$ US	Nbre G\$ US	En %
Credit Union	539	575	36	6,7
8 300 banques	7 907	7 876	(31,0)	(0,4)

Source : International Labour Organization

Le secteur coopératif a gagné du lustre au cours des années 2000. En ce qui a trait au membership des coopératives financières, on a noté une augmentation au cours des années 2004 à 2008 aux États-Unis, alors que le nombre de membres est

passé de 85 à 90 millions. En Suisse, la banque coopérative Raiffeisen a rapporté une augmentation de son membership de 150 000 nouveaux adhérents, soit une hausse de 7,3 % pour la seule année 2008.

Durant la récession, on a également observé une progression du nombre de coopératives dans certains pays. En Allemagne, 250 d'entre elles ont été créées en 2008, au cœur de la tourmente. Il s'agit du double par rapport à celles mises au monde l'année précédente.

La combativité du secteur coopératif aux aléas économiques a fait ses preuves au fil du temps. L'OIT l'a mise en évidence dans son étude. Cette forme d'organisation réussit encore à faire face aux problèmes du 21^e siècle, tout en répondant aux besoins fondamentaux des personnes (alimentation, logement, soins personnels, services financiers, etc.).

LE QUÉBEC : TERREAU FERTILE POUR LE SECTEUR COOPÉRATIF

Le secteur coopératif est toujours en développement au Québec. Les données sur les coopératives non financières, présentées en début de dossier, font état d'une progression intéressante du nombre d'entités et d'emplois créés au cours des années 2000. Au début de la décennie, on comptait environ 75 000 emplois, alors qu'en 2008, leur nombre dépassait 90 000. Il est vrai que le secteur financier a été particulièrement florissant dans les années 2000, mais il n'est pas le seul à avoir profité d'une conjoncture économique particulièrement favorable, si l'on exclut la récession qui a débuté en 2008. Les coopératives non financières de consommateurs ont connu une croissance de l'emploi de 20,1 % de 2004 à 2008. Celles de producteurs ont crû de 28,7 %, alors que celles de solidarité, dont l'existence n'est permise que depuis 1997, ont connu la progression la plus fulgurante avec une hausse du nombre de travailleurs de 37 % pour la même période.

La vitalité du secteur coopératif a trouvé des échos au gouvernement du Québec, dès le début des années 1960, alors qu'il s'est doté d'une « Direction des coopératives » afin de mieux connaître, suivre et accompagner le phénomène. Dans les années 1980, il a créé le « Régime d'investissement coopératif » (RIC) dont l'objectif était de favoriser la capitalisation des entreprises coopératives en accordant un avantage fiscal aux membres et aux employés des entités admissibles.

Plus récemment, en 2003, une politique de développement des coopératives a été adoptée. On peut résumer brièvement ses intentions : accélérer le développement des coopératives, favoriser leur diversification tout en créant et en maintenant encore davantage d'emplois par la formule coopérative, notamment en région. Parmi les six objectifs énoncés, on notera la création de 20 000 emplois en dix ans. La période 2004 à 2008 a déjà donné plus de 6 000 nouveaux emplois,

uniquement dans les coopératives non financières. En 2008, l'État québécois a lancé un « Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif » qui touche l'ensemble de l'économie sociale.

De plus, les coopératives peuvent également se prévaloir du « Programme favorisant le financement de l'entrepreneuriat collectif » (FIEC) et du « Programme favorisant la capitalisation des entreprises de l'économie sociale » (CAES) tous deux sous la houlette d'Investissement Québec.

QUEL AVENIR POUR LE SECTEUR COOPÉRATIF ?

Pour continuer à prospérer, le secteur coopératif doit s'attaquer aux mêmes défis que ceux de la société dont il est issu. À ce titre, il devra s'adapter et trouver des solutions au vieillissement démographique. Cela rejoint immédiatement les préoccupations pour la relève d'entreprise. Une population vieillissante a des besoins changeants auxquels la formule coopérative pourrait répondre. La vitalité des entreprises coopératives dépend de son membership, de sa main-d'œuvre, de ses gestionnaires et de ses administrateurs.

Parmi les luttes que doivent mener le milieu coopératif et mutualiste et l'économie sociale, celle de la reconnaissance demeure importante, malgré le fait que bien des pas ont été franchis depuis une vingtaine d'années.

LA GRANDE SÉDUCTION

Ce n'est ni plus ni moins qu'une opération de « grande séduction » que doivent entreprendre les coopératives auprès de la population. Après la crise financière, qui a souligné les faux pas auxquels peuvent mener parfois les excès du capitalisme, la formule coopérative est apparue comme une option de plus en plus intéressante et crédible. Toutefois, elle ne peut se définir seulement en opposition au libéralisme économique : elle a beaucoup plus à offrir. Le mouvement doit profiter de la fenêtre unique qui vient de s'ouvrir ces dernières années où la population exprime ses doutes par rapport aux institutions actuelles et exprime le besoin de travailler différemment et d'« entreprendre autrement », pour reprendre l'expression de l'économiste Danièle Demoustier.

Joëlle Noreau
Économiste principale

¹ Desjardins, Études économiques, Point de vue Économique, *Desjardins : une force indéniable pour le Québec. Apport économique et rayonnement des activités du Mouvement des caisses Desjardins au Québec*. Novembre 2008, 8 pages.

² Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des coopératives*, édition 2008, 126 pages.

³ International Labour Organization, *Resilience of the Cooperative Business Model in Times of Crises*, 2009, 38 pages.

COOPÉRATISME ET ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale se conjugue au pluriel

Comment expliquer ce qu'est l'économie sociale? Il faut mettre en évidence la diversité qui la caractérise que ce soit les nombreux secteurs d'activité où on la retrouve, les multiples objectifs poursuivis, les groupes en présence, les 1 001 formes d'organisation ou l'appartenance à des groupes sociaux ou d'action, pour ne nommer que ces éléments. En ce sens, elle se conjugue au pluriel. S'intéresser à l'économie sociale, c'est aussi référer à l'histoire du Québec. Tenter de mesurer la place qu'elle occupe, c'est accepter de rassembler des morceaux épars et admettre que l'exercice, s'il n'est pas parfait, vaut tout de même la peine d'être tenté.

LE DILEMME DE LA DÉFINITION

Définir ce qu'est l'économie sociale, c'est tenter de saisir l'insaisissable. Pour tracer les contours de cette réalité, il faut imposer des limites, et ce faisant, mettre de côté certains groupes ou encore en inclure plus que ce qu'il est reconnu généralement. Même s'il est difficile d'y parvenir, on peut tenter de la définir par rapport au système économique dominant, le capitalisme. Si ce dernier était décrit comme la propriété privée des moyens de production, alors l'économie sociale serait en quelque sorte le revers de cette médaille. On peut également la décrire selon ses principes de fonctionnement (encadré 1). Le bien commun, l'autonomie de gestion, la démocratie, la primauté de la personne (l'économie au service de la personne) et le principe de participation sont au cœur de l'action de l'économie sociale. Ces préceptes sont reconnus un peu partout sur la planète et définissent bien les objectifs poursuivis.

Au Québec, une autre définition est fréquemment évoquée. C'est celle qui a été proposée par le Chantier de l'économie sociale lors du Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996. Cet organisme a pour mandat, notamment, de promouvoir l'économie sociale. Selon le Chantier, l'économie sociale peut se définir par son mode de fonctionnement et les secteurs où on la retrouve, qui vont des entreprises de réinsertion aux cuisines collectives allant jusqu'à inclure les coopératives de santé et d'habitation. Certaines forces la caractérisent dont sa capacité à détecter les nouveaux besoins, à les satisfaire, à créer de l'emploi et à favoriser le travail en réseau. On y met en valeur l'action collective et la participation active des citoyens. Une chose est sûre, les objectifs de l'économie sociale vont bien au-delà de la prestation de services et la production de biens.

L'économie sociale se retrouve dans des activités aussi variées que les services de garde, la récupération, le recyclage, les services de proximité pour les gens âgés tels le maintien à domicile, les fonds de travailleurs pour la retraite, les fonds dédiés à l'essor de l'économie sociale, les commerces de quartier ou de village, le commerce équitable, l'insertion au travail ou encore, le développement d'entreprises culturelles. Force est d'admettre qu'elle est partout et souvent, là où le

ENCADRÉ 1

L'économie sociale

Le domaine de l'économie sociale regroupe des entreprises dont les principes et règles de fonctionnement sont les suivants :

Le bien commun

La finalité recherchée est de procurer des biens et des services aux membres de l'organisme ou à la collectivité.

L'autonomie de gestion

La gestion est autonome par rapport à l'État.

La démocratie

L'organisme intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant les usagers et les usagères, les travailleuses et les travailleurs.

La primauté de la personne

La primauté des personnes et du travail sur le capital est défendue dans la répartition de ses surplus et de ses revenus.

Le principe de la participation

Les principes fondateurs sont la participation, la prise en charge et la responsabilité individuelle et collective.

secteur privé et l'État sont peu ou pas du tout présents. Ce n'est pas le secteur d'activité qui définit l'appartenance d'une entreprise, d'une association ou d'un organisme à l'économie sociale, mais la nature de son organisation.

L'économie sociale se bâtit grâce à l'apport d'un grand nombre d'entités dont les caractéristiques peuvent différer grandement. Ainsi, certaines entreprises ont une activité commerciale intense. Leur fonctionnement est assuré par la vente de produits et services. La mission sociale qu'elles se sont donnée se greffe à leur objectif premier qui est la prestation de services ou la production de biens leur permet de participer à l'essor de l'économie sociale. C'est notamment le cas des coopératives et des mutuelles.

D'autres entreprises et associations sont financées par les pouvoirs publics et les dons privés. Elles offrent à leur tour des produits et des services en dessous du prix de revient. Leur

mission sociale prime sur les autres considérations. Elles font partie de l'économie sociale, et de ce fait, ont un apport non négligeable à la société québécoise. Toute la difficulté réside dans la mesure du volet social de cette contribution puisque peu d'outils quantitatifs ont été élaborés à ce jour pour la capter.

DES RACINES PROFONDES

L'économie sociale n'a rien d'une nouveauté. Toutefois, depuis 1996, elle bénéficie d'une plus grande visibilité. Elle est plus présente sur la place publique et un nombre croissant d'organisations se sont affichées comme partie prenante de cette économie. En fait, la naissance du Chantier de l'économie sociale à la fin des années 1990, dans la foulée du Sommet de l'économie et de l'emploi organisé par le gouvernement du Québec, a permis de donner une voix à tout un pan de l'économie sociale qui œuvre aux côtés des coopératives et des mutuelles.

Des milliers d'initiatives ont vu le jour au Québec depuis plus de 200 ans. La plus ancienne répertoriée est la Société bienveillante de Québec, fondée en 1789, et dont l'objectif était d'apporter un support en cas de maladie, d'infirmité et de couvrir les frais funéraires. L'économie sociale n'a rien de la génération spontanée. C'est un phénomène qui a toujours eu sa place qui a répondu et qui continue de répondre à des besoins auxquels ni l'économie de marché, ni l'État n'ont apporté de solution.

DES OBJECTIFS MULTIPLES

Les entreprises de l'économie sociale poursuivent bien des objectifs en plus de la production de biens et la prestation de services. À titre d'exemple, sortir les travailleurs de l'économie souterraine où ils n'ont pas de protection d'aucune sorte (heures de travail, salaire, protection sociale) est un de ces buts. L'image qui vient immédiatement en tête est celle de l'aide domestique et du support aux personnes âgées.

Dans certains cas, le but premier est d'intégrer des personnes sur le marché du travail. Qu'elles soient handicapées ou immigrantes, on cherche à donner la chance à ces dernières de participer activement à la vie économique malgré un profil d'emploi moins conventionnel. La création d'entreprises collectives dans des quartiers, des villages ou des régions sert aussi des objectifs d'affirmation, voire de survie de certains milieux.

L'ÉCONOMIE SOCIALE EST AUSSI UN HYBRIDE

Les entreprises de l'économie sociale sont loin de l'uniformité. Elles sont diversifiées tant dans leur champ d'activité que dans les formes d'organisation. Un court relevé des membres du conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale donne un éventail des horizons couverts: ceux-ci peuvent

provenir de regroupements d'entreprises d'économie sociale, des pôles régionaux, des centrales syndicales, du mouvement des femmes et du mouvement communautaire pour ne nommer que ceux-là.

L'économie sociale est également un hybride parce qu'elle est implantée tant dans le milieu urbain que rural. Il existe des conseils régionaux d'économie sociale (CRÉS) au Québec depuis 1996. Quelques études ont été réalisées de façon ponctuelle par différents chercheurs et organismes sur les régions au cours des dernières années. Ces portraits régionaux, bien qu'intéressants, n'ont pas un format standard qui permet de faire des comparaisons. De plus, ils ne servent pas les mêmes objectifs. Il est donc très ardu d'établir des parallèles ou de faire des généralisations. Toutefois, l'information qu'on y trouve permet tout de même de mieux comprendre la réalité de l'économie sociale et d'apprécier la diversité observée entre les régions où l'information est disponible.

Dans la grande région de Québec, selon l'étude réalisée par Yvan Comeau, professeur à l'Université Laval¹, on constate que de façon générale, les zones urbaines de Québec et de Lévis comptent plus d'entreprises que les zones rurales. Son analyse inclut également le secteur des coopératives et des mutuelles. Ainsi, Lévis compte sur son territoire 21,3 % des entreprises de l'économie sociale de sa région tandis que ce pourcentage est de 80 % pour la ville de Québec. Si l'on examine le nombre d'entreprises en fonction du nombre d'habitants, on constate ainsi que Chaudière-Appalaches a une concentration d'entreprises supérieure à celle de la Capitale-Nationale.

Par ailleurs, l'auteur a bâti un indice de « défavorisation » qui prend en compte le taux des ménages à faible revenu, le taux d'activité, le taux de chômage, le taux de diplomation ainsi que celui des ménages composés d'une seule personne. Il l'a comparé à la présence d'entreprises d'économie sociale et sa conclusion est la suivante « on peut voir que plus s'améliore la situation socio-économique d'une MRC, moins importante est la concentration d'entreprises de l'économie sociale ». Cette démonstration colle à l'impression générale que l'économie sociale rejoint davantage les gens moins nantis financièrement que ceux qui sont plus prospères. Toutefois, le calcul n'a été effectué que pour les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Bien qu'elle soit souvent associée aux milieux plus démunis, l'économie sociale n'est pas l'apanage exclusif des gagne-petit.

À chaque région, sa couleur: c'est ainsi que l'économie sociale se façonne selon les besoins locaux. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir un bilan exhaustif des entreprises d'économie sociale par région.

UN POINT DE REPÈRE DANS LA CONNAISSANCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Des portraits de l'économie sociale ont été réalisés également pour la Mauricie et l'Outaouais, mais la région pour laquelle l'information disponible est la plus documentée demeure celle de Montréal. À ce jour, il s'agit de la recherche la plus fouillée. Elle a nécessité deux années de travail, avec des relevés exhaustifs (recensement et enquêtes entre juin et septembre 2007) et des consultations d'équipes de spécialistes chevronnés. C'est la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, basée à l'UQAM qui l'a publiée en 2008. Elle est devenue un point de repère dans la mesure de ce qu'est l'économie sociale (tableau 5). Le relevé a pris en compte les coopératives dans son calcul.

Outre les données que cette étude a révélées, cette recherche a mis en lumière l'importance de l'économie sociale comme acteur important dans le développement du Québec. Elle a aussi permis de mettre en évidence le fait que l'économie sociale peut apporter une contribution positive sans nécessairement créer des emplois directs. C'est le cas notamment de 20 % des OBNL. On imagine alors des groupes constitués pour faire venir des spectacles en région, des associations sportives ou de loisirs soutenues par des bénévoles qui ont une action réelle et concrète, mais qui n'embauchent pas nécessairement du personnel pour soutenir leur activité.

C'est ainsi que l'on considère que, sur l'Île de Montréal, 61 500 emplois répartis dans 3 590 établissements appartenaient à l'économie sociale, en excluant Desjardins et la Coop fédérée. Si l'on considère qu'il y avait cette année-là 932 300 emplois dans cette région, cela représente 6,6 % des travailleurs, ce qui n'est pas négligeable. Avant de sauter aux conclusions et de généraliser le résultat à l'ensemble du Québec, il y a un pas qu'il ne faut pas franchir. Il faut mettre en évidence que la région administrative de Montréal compte de nombreux sièges sociaux d'organismes de l'économie sociale de tous les horizons et que ce faisant, elle concentre un nombre important de travailleurs en ces lieux. De plus, l'Île compte le taux de faible revenu le plus élevé au Québec (respectivement 22,5 % et 15,8 % en 2007). Pour reprendre les mots du professeur Comeau, « une des particularités de l'économie sociale consiste en effet à répondre à des besoins que ne prennent pas en charge les entreprises privées, la plupart du temps pour des raisons de rentabilité réduite, soit à cause de la petitesse du marché, soit à cause du coût élevé que représenterait le service ou le bien produit, considérant la capacité de payer des usagers et des consommateurs disposés à y recourir (Vianney, 1994) »². Tout cela pour conclure qu'il y a peut-être là une concentration plus forte de l'économie sociale que dans le reste du territoire québécois.

Tableau 5 – Récapitulatif des faits saillants de l'économie sociale de la région de Montréal – 2007

Indicateurs	Unités	Total
Établissements	Nombre	3 590
Part des établissements ayant déclaré au moins une mission distincte de l'activité économique principale	%	46,9
Emplois		
Parts des établissements employeurs (temps plein et temps partiel)	%	67,5
Emploi rémunéré	Nombre	61 535
Proportion de femmes	%	58,5
Proportion d'emploi à temps plein	%	40,0
Part des établissements consacrant plus de 50 % de leurs revenus à la masse salariale	%	61,6
Revenus		
Revenus moyens par établissement	\$	568 130
Répartition des sources de revenus		
Subventions et contrats de service auprès d'administrations publiques	%	50,7
Gouvernance et bénévolat		
Bénévolat total (bénévoles et membres du conseil d'administration)	Nombre	105 134
Âge moyen des établissements	Années	19 ans

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale, 2008. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée

Comment mesurer alors l'importance de l'économie sociale ? C'est une question à laquelle peu de réponses ont été apportées à ce jour. Toutefois, il vaut la peine de faire un tour d'horizon des tentatives faites à ce jour.

PRENDRE LA MESURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Il y a autant d'estimations qu'il y a des gens qui s'attellent à la tâche de mesurer l'importance de l'économie sociale dans celle du Québec. Pourquoi ? Parce que les chercheurs n'incluent pas nécessairement les mêmes entreprises. Certains sont plus inclusifs et incorporent les coopératives et mutuelles, d'autres moins, ce qui est la source de nombreuses divergences. D'autres encore cherchent à faire le partage entre les activités marchandes et celles qui sont sociales. Il est difficile de faire consensus sur cette question. Les outils pour mesurer les activités sociales n'abondent pas.

Des statistiques provenant de la France chiffrent l'importance de l'économie sociale à environ 12,5 % pour l'emploi privé et à 9,6 % de l'emploi total pour l'année 2010³. Ces données sont relatives à l'emploi. De son côté, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) évalue qu'en moyenne, l'économie sociale et solidaire (ESS) employait un salarié sur 10 en France en 2006. Il est question ici de salariés uniquement, ce qui n'inclut pas les travailleurs autonomes. Si la mesure devait prendre le total de l'emploi, la part de l'ESS serait légèrement inférieure.

De son côté, Philippe Kaminski⁴, président de l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (ADDES) pousse la réflexion plus loin, en questionnant la façon de mesurer de la part occupée par l'ESS dans le PIB français. De l'aveu même du chercheur, l'exercice est complexe et moins précis que pour le marché du travail. Son constat est le suivant : l'ESS occupait entre 6 % et 7 % du PIB à la fin de la décennie 2000, dont environ 3 % serait attribuable aux associations et aux fondations. Un peu plus de 3 % reviendrait aux coopératives et aux mutuelles. Dans un premier exercice réalisé dans le dossier 1 de Perspective aux pages 5 à 10, un calcul sommaire estimait à environ 3 %, la part du secteur coopératif et mutualiste dans l'économie québécoise. Si on y joignait un 3 % pour les associations et les fondations tel que mesuré pour la France, on pourrait évaluer la contribution de l'économie sociale au Québec autour de 6 %. Il s'agit là, on en conviendra, d'une estimation rudimentaire compte tenu du fait que les détails des calculs (méthode, définition de l'EES, etc.) effectués pour la France ne sont pas connus et qu'il est hasardeux de travailler à l'emporte-pièce, en calquant des données pour les appliquer à la situation québécoise. Toutefois, à défaut de prendre ces données pour vérité absolue, elles peuvent tout de même servir de point de repère.

De ce côté-ci de l'Atlantique, une première estimation a été réalisée par le Chantier de l'économie sociale, en collaboration avec le MDEIE. On évaluait qu'autour des années 2000, le Québec comptait environ 7 000 entreprises collectives qui employaient 125 000 personnes et qui généraient un chiffre d'affaires d'environ 17 G\$. Ainsi calculée, la part du PIB de l'économie sociale dans le total de l'activité économique québécoise était estimée à 6 %.

À la fin des années 1990 et au cours des années 2000, des chercheurs se sont penchés sur la mesure de l'économie sociale ou sur la détermination de son poids au Québec. Il s'agit essentiellement de portraits régionaux ou sectoriels qui ne peuvent être cumulés. Le relevé présenté au tableau 6, bien qu'incomplet, permet d'illustrer la diversité des résultats qui est une conséquence directe des méthodologies différentes et des objectifs divers qui ont conduit à ces évaluations. Il s'agit là d'un véritable casse-tête, auquel l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est en voie d'apporter une réponse puisque une équipe de spécialistes se sont mis à la tâche de produire un cadre conceptuel, diffusé à l'automne 2011, visant à définir la population statistique de l'économie sociale au Québec. C'est une étape fondamentale avant de s'engager dans la réalisation d'un portrait statistique de l'économie sociale.

UNE MESURE CANADIENNE

De son côté, Statistique Canada s'est doté d'un outil pour mesurer la part du PIB du secteur à but non lucratif dans l'ensemble de l'économie. Il a pour nom le « compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat ». Il est en quelque sorte un cadre de présentation des données de l'économie selon un domaine particulier. La définition du secteur sans but lucratif repose sur les normes édictées par l'Organisation des Nations unies⁵ (ONU). À l'intérieur de cet

Tableau 6 – Apport de l'économie sociale selon les chercheurs : comparer l'incomparable

Référence	Emplois	Nombre d'établissements	Chiffre d'affaires annuel	Bénévoles
L'économie sociale à Montréal (2007) ¹	61 500 emplois*	3 590 établissements*	Revenus de 2 G\$	Plus de 100 000**
Les coopératives et les mutuelles (2008) ²	Environ 88 000 emplois dont 45 000 dans le non financier	3 300 coopératives 39 mutuelles	Plus de 22 G\$, dont 9 G\$ dans le non financier	Plus de 20 000 dirigeants bénévoles
L'économie sociale au Québec (2007) ³	8 à 10 % des emplois au Québec, au moins 125 000 personnes	nd	Plus de 20 G\$	Des milliers, dont plus de 20 000 dans le seul milieu coopératif
L'économie sociale au Québec (2005) ⁴	167 541 personnes	14 700 entreprises incluant les associations marchandes et non marchandes	nd	nd

* : Excluant le Mouvement Desjardins et la Coop fédérée ** : Incluant le Mouvement Desjardins et la Coop fédérée nd : non disponible

1 : Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Marie-J. Bouchard, UQAM, 2008.

2 : Louis Favreau, *Les Coopératives dans l'économie québécoise*, 2010.

3 : Louis Favreau, Yvan Comeau, *L'Économie sociale québécoise à un tournant*, Chaire de recherche en développement des collectivités, dans *Développements sociaux*, Vol. 8 no 1, 2007.

4 : Yves Vaillancourt, *L'économie sociale au Québec et au Canada*, cahiers du LAREPPS, no 08-07.

Tableau 7 – Total des gains économiques pour les gouvernements du Québec et du Canada (en \$)

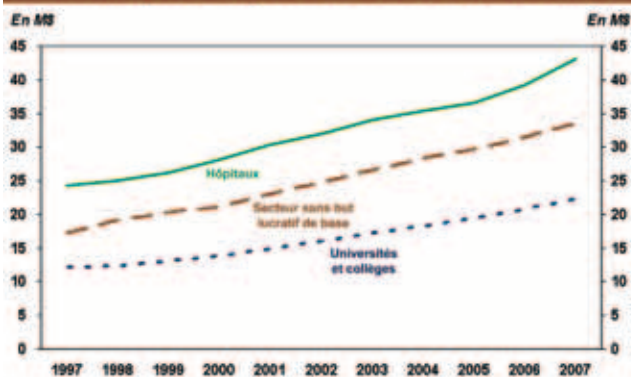
Gouvernement du Québec	Première année	Moyenne annuelle	Total – 21 ans
Type de gains économiques			
Impacts économiques des dépenses d'exploitation	11 084 830	Non récurrent	11 084 830
Total des gains et des coûts évités	6 019 929	2 790 062	56 853 524
Total des gains économiques pour le gouvernement du Québec	17 104 759	2 790 062	67 938 354
Gouvernement du Canada	Première année	Moyenne annuelle	Total – 21 ans
Type de gains économiques			
Impacts économiques des dépenses d'exploitation	4 912 187	Non récurrent	4 912 187
Total des gains et des coûts évités	2 406 161	1 174 743	23 128 560
Total des gains économiques pour le gouvernement du Canada	7 318 348	1 174 743	28 040 748
Total des gouvernements	Première année	Moyenne annuelle	Total – 21 ans
Type de gains économiques			
Impacts économiques des dépenses d'exploitation	15 997 017	Non récurrent	15 997 017
Total des gains et des coûts évités	8 426 089	3 964 804	79 982 084
Total des gains économiques pour les deux gouvernements	24 423 107	3 964 804	95 979 102

Source : Collectif des entreprises d'insertion du Québec, Martin Comeau, Étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec, 2011

exercice, Statistique Canada découpe un «secteur sans but lucratif de base» qui comprend l'ensemble des institutions sans but lucratif au service des ménages et les institutions sans but lucratif classées dans le secteur des sociétés.

Les grands constats de Statistique Canada sont les suivants : pour 2007 (année la plus récente), le PIB du secteur sans but lucratif de base était de l'ordre de 35,6 G\$, soit 2,5 % de l'ensemble de l'économie canadienne (graphique 9). Lorsque l'on incluait les hôpitaux, les universités et les collèges, ce pourcentage était à la hausse et atteignait 7,0 %.

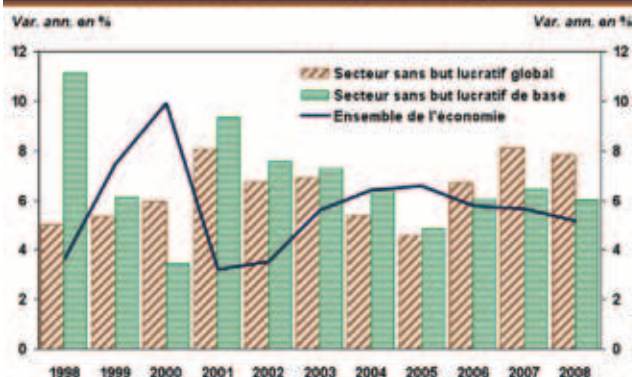
Graphique 9 – Canada : le PIB du secteur sans but lucratif de base est plus élevé que celui des universités et des collèges



Source : Statistique Canada, Compte satellite des institutions à but non lucratif et du bénévolat, 2007

Autre élément à souligner, en 2007, le PIB du secteur de base a crû de 5,8 % (dollars courants), un peu moins rapidement que celui de l'ensemble de l'économie canadienne (6,0 % dollars courants également). Toutefois, pour la période de 1997 à 2007, la croissance du secteur de base a été plus vigoureuse 6 fois sur 11, ce qui s'est traduit par une hausse

Graphique 10 – Canada : la hausse du PIB du secteur sans but lucratif de base a été généralement plus rapide



Source : Statistique Canada, Compte satellite des institutions à but non lucratif et du bénévolat, 2007

annuelle moyenne de 7,1 % pour ce secteur et de 5,8 % pour le Canada (graphique 10).

Par ailleurs, Statistique Canada établit un parallèle avec les autres secteurs de l'économie, tout en avertissant que la contribution du bénévolat n'est pas prise en compte dans cette comparaison. Ainsi, pour l'année 2006 (dernière année de comparaison disponible), on estimait que la valeur ajoutée du secteur de base était de 20 % supérieure à celle de l'ensemble de l'industrie de l'hébergement et de la restauration.

En transposant cette situation au Québec et en considérant 2,5 % comme étant le secteur de base, on constate que pour 2006 il était supérieur à des secteurs comme l'hébergement et les services de restauration (2,2 % du PIB québécois en 2006), la première transformation des métaux (2,0 %), la construction résidentielle (1,9 %), l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (1,9 %) ou encore la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (1,7 %).

Pour le moment, le Québec ne dispose pas de mesure précise de la part de l'économie sociale dans son PIB total. Toutefois, en considérant les travaux réalisés ailleurs dans le monde et lorsque l'on inclut le secteur coopératif et mutualiste, on peut tout de même travailler avec une approximation qui avoisine 6 % à 7 % du PIB. Il faut garder en tête qu'un exercice rigoureux reste à faire et qu'il s'agit d'une estimation sommaire.

AU-DELÀ DU PIB

Entre-temps, d'autres économistes se sont penchés sur l'apport économique de certains secteurs de l'économie sociale. C'est le cas notamment des entreprises d'insertion sociale. Cette activité est parfois questionnée : certains sont sceptiques quant à ses coûts et à son utilité réelle. La mesure d'impact, réalisée par Martin Comeau, économiste, a permis d'établir la rentabilité de cette cinquantaine d'entreprises réparties dans 12 régions au Québec. Celles-ci viennent en aide annuellement à environ 3 000 personnes qui vont y apprendre un métier dans une soixantaine de domaines d'apprentissage. L'étude conclut que plus de 80 % des finissants décrochent un emploi après leur formation ou encore font un retour aux études.

Les gains sont de tous ordres, revenus tirés des taxes et impôts payés par ces nouveaux travailleurs suite à leur embauche, coûts évités au système de santé, contributions à l'assurance-emploi, gains économiques de productivité, etc. De plus, l'étude démontre que les gouvernements du Québec et du Canada récupèrent les deux tiers de leur mise de fonds dès la première année (tableau 7). Selon les calculs effectués, il ne faut que 29 mois (soit un peu plus de deux ans) pour que leurs investissements soient recouverts. Sur un horizon de 21 ans, le bénéfice net est de 32,3 M\$ pour le Québec et de 27 M\$ pour le Canada. Ceci n'est qu'un exemple de la contribution de l'économie sociale. On pourrait être surpris si l'exercice était réalisé à plus large échelle dans les autres secteurs de l'économie sociale.

L'ÉCONOMIE SOCIALE EST DANS L'AIR DU TEMPS

Il n'y a pas qu'au Québec que l'on s'intéresse de plus en plus à l'économie sociale. Le mouvement est planétaire. Ailleurs, il est souvent question d'économie sociale et solidaire ou de tiers économie.

Le milieu est à l'heure des bilans. On cherche un peu partout à chiffrer l'importance de l'économie sociale de façon de plus en plus précise. Conscients de son importance, les acteurs de l'économie sociale veulent mettre en lumière la contribution de cette dernière à la prospérité des économies nationales. L'enjeu de la reconnaissance y est lié. Il est aussi à l'avantage des États d'avoir un portrait clair dans le but d'avoir une plus grande cohésion dans l'action gouvernementale dans ce milieu.

L'économie sociale est aussi à l'heure des rassemblements. On veut se comparer avec ce qui se fait de novateur un peu

partout dans le monde. S'inspirer, travailler ensemble et multiplier les alliances, voilà des objectifs déjà poursuivis par ceux qui travaillent dans cette économie. Ce mouvement, entamé depuis de nombreuses années dans bien des milieux, sera propulsé par les grands rassemblements qui se tiendront un peu partout sur la planète en 2011 et en 2012. À ce titre, le Québec a été l'hôte du Forum international en économie sociale et solidaire en octobre 2011.

C'est également l'heure de se doter d'outils communs, comme l'Observatoire international des réalisations de l'économie sociale (OIRES) qui permettra de faire connaître la réalité de l'économie sociale.

UN APPUI QUI DÉPASSE LES MEMBRES OU LES UTILISATEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Depuis novembre 2008, le gouvernement du Québec a lancé le « Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif » qui vise à soutenir les initiatives des entreprises de l'économie sociale. Cette action s'accompagnait d'un bilan de l'aide de l'État québécois pour les années 2004 à 2008. Cette dernière se chiffrait à 8,4 G\$ en cinq ans. Le plan d'action prévoit notamment, un soutien accru au Chantier de l'économie sociale, la mise en place du « Fonds d'initiatives en économie sociale » et un effort particulier pour le développement de la main-d'œuvre des entreprises de l'économie sociale pour ne nommer que ces grandes lignes.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, PARTIE PRENANTE DE L'ÉCONOMIE

L'économie sociale fait ses preuves depuis longtemps et le souffle qui la porte actuellement n'a rien de fortuit. Cette forme d'organisation est de plus en plus reconnue, quoiqu'insuffisamment aux yeux d'un grand nombre d'acteurs du milieu. Elle a la caution et l'appui des gouvernements. Dans un contexte où les fondements du système capitaliste sont questionnés, l'économie sociale est un choix qui gagne en popularité. Elle pourrait être une solution moderne aux problèmes actuels, voire une solution d'avenir.

Joëlle Noreau
Économiste principale

¹ Comeau, Yvan, *Réalités et dynamiques régionales de l'économie sociale, la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches*, Éditions Vie Économique (EVE), collection recherches, 2009.

² Op cit, page 28.

³ ACROSS_URSSAF et MSA, cité dans *Économie sociale : Bilan de l'emploi en 2010*, publié dans Recherches et Solidarités, juin 2011.

⁴ Kaminski, Philippe, *Le poids de l'économie sociale dans le PIB : entre 6 % et 7 % ?*, XXI^e colloque de l'ADDES, 2009.

⁵ « Le secteur ainsi défini déborde de la conception commune du secteur de la bienfaisance ou de la philanthropie, englobant un grand nombre d'organismes, qui vont des banques alimentaires aux clubs sportifs, aux associations mutuelles et aux associations professionnelles, en passant par les organismes d'action sociale et les groupes religieux. » Statistique Canada, *Compte Satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, 2007, no 13-015X au catalogue, décembre 2010.

VITRINE INTERPROVINCIALE

Le secteur coopératif est bien vivant d'un océan à l'autre

Il y a peu d'informations sur l'économie sociale ailleurs au Canada en regard de l'information disponible pour le Québec. Toutefois, le secteur coopératif est mieux documenté. Même s'il ne peut à lui seul donner tout le portrait d'ensemble, il permet d'avoir un aperçu de ce qui se passe de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Chaque province a ses forces et toutes peuvent s'enorgueillir d'avoir des coopératives qui traversent l'épreuve du temps et qui sont des fleurons de leur économie respective.

LE QUÉBEC N'A PAS L'APANAGE EXCLUSIF DE LA COOPÉRATION

Le Québec fait figure de champion avec la présence du Mouvement Desjardins. Cette institution est la première institution financière au Québec, le premier groupe financier coopératif au Canada et la sixième à l'échelle internationale. Toutefois, d'autres groupes d'importance, non reliés au domaine financier, sont bien en selle au Québec, certes, mais également en Saskatchewan et en Alberta et ils avaient un chiffre d'affaires respectif qui dépassaient le 1 G\$ à la fin des années 2000.

En 2008, selon le Secrétariat aux affaires rurales et aux coopératives du Canada, 9 000 coopératives déclarantes étaient répertoriées, comptant 18 millions de membres, 155 000 employés et 252 G\$ d'actifs. Le mouvement coopératif est présent d'un bout à l'autre du pays.

LE SECTEUR NON FINANCIER PROSPÈRE

Entre le début des années 1930 et 2008, le nombre de coopératives non financières a été multiplié plus de cinq fois au Canada et le nombre de membres, lui, est neuf fois supérieur à ce qu'il était. Durant la même période, la population canadienne a triplé, ce qui fait croire que la formule coopérative a gagné en popularité.

En 2008, le Canada comptait plus de 8 022 coopératives constituées, dont 5 680 coopératives déclarantes, c'est-à-dire qu'elles avaient répondu à « l'Enquête annuelle sur les coopératives canadiennes » (tableau 8). Elles regroupaient 6,9 millions de membres et 88 000 employés.

Tableau 8 – Canada : Coopératives non financières

8 022 coopératives constituées
5 680 coopératives déclarantes*

- . 6,9 millions de membres
- . 88 000 employés
- . 35,7 G\$ de chiffre d'affaires
- . 20,7 G\$ d'actifs
- . 9,1 G\$ en avoir des membres

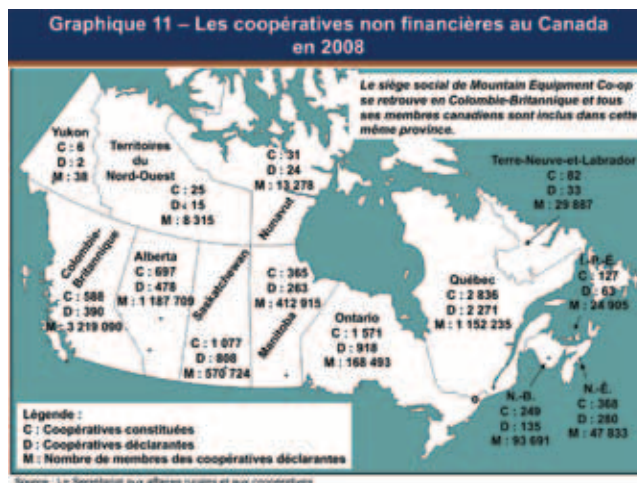
* : Coopératives ayant répondu à « l'Enquête annuelle sur les coopératives canadiennes » en 2008.

Note : les chiffres peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondissements

Source : Le Secrétariat aux affaires rurales et aux coopératives

Les coopératives d'habitation comptaient le plus grand nombre d'entités, avec près de 40 % des entreprises, suivies par le secteur agricole (15,6 %). Quant au chiffre d'affaires, il était principalement attribuable à deux grandes branches d'activité : le commerce de gros et de détail (49 %) et l'agriculture (43,6 %).

La répartition du nombre de coopératives non financières par province place le Québec en tête (graphique 11) avec 2 836 entités constituées. L'Ontario suit avec 1 571 et la Saskatchewan occupe le troisième rang (1 077). Viennent ensuite l'Alberta (697) et la Colombie-Britannique (588). Toutefois, en ce qui a trait au nombre de membres, la Colombie-Britannique occupe la première place (3,2 millions). En fait, le siège social de la Mountain Equipment Co-op (équipement de plein air) se situe dans cette province et malgré qu'elle ait des membres partout au Canada, leur dénombrement est attribué au siège social. De son côté, l'Alberta compte 1,2 million de membres dans ses coopératives non financières, suivie du Québec (un peu moins de 1,2 million) et de la Saskatchewan (571 000).



LES 50 PLUS GRANDES COOPÉRATIVES NON FINANCIÈRES : DES FLEURONS

L'information sur les 50 plus grandes coopératives non financières est un peu plus récente, elle est en date de 2009. À elles seules, elles comptaient 38 000 travailleurs, soit 43 % de la main-d'œuvre des entités non financières. On leur attribuait 4,6 millions de membres et plus de 650 M\$ de ristournes cette année-là.

Tableau 9 – Sommaire des *credit unions* et des caisses populaires en 2008

	<i>Coopératives</i>	<i>Points de service</i>	<i>Membres</i>	<i>Employés</i>	<i>Actifs</i>
Colombie-Britannique	48	373	1 681 500	8 222	45 326
Alberta	48	212	642 612	3 574	16 491
Saskatchewan	66	314	515 683	3 763	12 586
Manitoba	53	210	584 674	2 903	15 212
Ontario	198	632	1 670 446	5 058	27 926
Québec	492	1 338	5 562 733	41 921	107 302
Nouveau-Brunswick	49	125	285 793	390	3 388
Nouvelle-Écosse	31	82	167 573	972	1 658
Île-du-Prince-Édouard	10	15	64 008	215	699
Terre-Neuve-et-Labrador	13	40	47 254	317	700
Canada	1 008	3 341	11 222 276	67 335	231 288

Sources : Credit Union Central of Canada, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

La première place était occupée par la Federated Co-operatives Limited de la Saskatchewan qui se spécialise dans la vente de gros, de biens de consommation, de raffinerie de pétrole et de matériaux de construction. En deuxième et troisième places, on retrouvait des coopératives québécoises liées au monde agricole. La Coop fédérée est en deuxième position, elle s'occupe notamment de la transformation du porc et de la volaille, de la vente d'essence, de meuneries et d'approvisionnement à la ferme. Agropur arrive troisième au Canada et concentre ses opérations dans les produits laitiers. Le monde agricole est bien présent dans les meneurs puisque sept des dix plus grandes coopératives non financières au Canada sont issues du secteur agricole. En fait, plus de la moitié des 50 plus grandes coopératives provenaient de l'industrie de l'agriculture.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MÉDAILLE COOPÉRATIVE : LE SECTEUR FINANCIER

En 2008, au Canada, on comptait 1 008 caisses populaires et *credit unions* déclarants qui desservaient 11,2 millions de membres. Ces coopératives employaient 67 000 personnes, dont une part importante (62,3 %) œuvrait dans le réseau des caisses Desjardins au Québec. En effet, près de 50 % des coopératives financières s'y trouvaient cette année-là (tableau 9).

Dans l'ordre, le Québec comptait le plus grand nombre de coopératives financières (492), suivi par l'Ontario (198) et la Saskatchewan (66). À elles seules, ces trois provinces représentaient 75 % des caisses populaires et *credit unions* au Canada. En ce qui a trait aux points de service, le Québec était bon premier (1 338), tandis que l'Ontario (632) et la Colombie-Britannique (373) occupaient respectivement les deuxième et troisième rangs.

Au chapitre du membership, le Québec l'emportait haut la main avec ses 5,6 millions de membres. La Colombie-Britannique et l'Ontario étaient pratiquement ex aequo avec un membership respectif de 1 681 500 et de 1 670 446.

LA FIBRE COOPÉRATIVE

Comment mesurer la fibre coopérative de chaque province ? Il n'y a pas vraiment de méthode éprouvée, mais le calcul du nombre d'entités en fonction de la population peut être utilisé. Du côté des coopératives non financières, on observe, en 2008, qu'il y avait en moyenne une coopérative pour 4 206 personnes au Canada. La championne de la coopération était la Saskatchewan, avec un ratio d'une coopérative pour 957 habitants. La deuxième province était l'Île-du-Prince-Édouard (1 pour 1 110) et la troisième la Nouvelle-Écosse (1 pour 2 549). Le Québec se classait juste derrière (1 pour 2 671) et le cinquième rang était occupé par le Manitoba (1 pour 4 206). L'Ontario se retrouvait au dernier rang (1 pour 8 319) juste après la Colombie-Britannique (1 pour 7 577).

En ce qui a trait aux coopératives financières, la moyenne canadienne s'établissait à 1 pour 33 472 habitants. L'Île-du-Prince-Édouard était en tête avec un *credit union* pour 14 098 habitants. Le Nouveau-Brunswick se classait en deuxième position (1 pour 15 295), suivi par la Saskatchewan (1 pour 15 608). Le Québec et le Manitoba occupaient respectivement les quatrième et cinquième rangs (respectivement 1 pour 15 912 et 1 pour 23 056). La Colombie-Britannique était à la toute fin avec un ratio de 1 pour 92 817, après l'Alberta (1 pour 76 826).

À la lumière de ces quelques données, on peut constater que le mouvement coopératif est vigoureux dans toutes les provinces. On reconnaît aisément les forces du Québec, notamment dans le secteur financier, mais l'Ouest se révèle un terreau fertile pour la formule coopérative. De même, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont une concentration de coopératives par habitant parmi les plus élevées au Canada. Il sera intéressant d'en connaître davantage sur les autres aspects de l'économie sociale, puisque le secteur coopératif ne révèle qu'un côté de cette réalité qui est vaste. C'est à suivre.

Joëlle Noreau
Économiste principale



Desjardins
Études économiques

www.desjardins.com/economie